82e ANNEE. — N° 45.

SAMEDI 6 JUIN 1942.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
6 mois — 34 fr. 1 an — 62 fr.
Autres départements
6 mois — 36 fr. 1 an — 66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT † (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES ..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) .... 3 fr. »
RECLAMES 3e page (— do —) .... 4 fr. »
— 2e page (— do —) .... 6 fr. »

50c.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE LOT

Ce n'est pas comme ça qu'ils y arriveront

Je ne sais si nous pensons assez au sort de nos compatriotes soumis aux bombardements anglais. Quand nous apprenons que les avions britanniques sont venus affronter leurs ennemis là où ceux-ci ne sont pas, qu'ils ont combattu les Allemands en tuant des Français dans la région parisienne, il passe sur le pays comme une vague de colère et d'indignation, après quoi la vie nous ressaisit dans ses dures machoires et l'image évoquée de ces ruines et de ces morts prend sa place dans nos mémoires comme un tableau accroché au mur dont on remarque à peine les couleurs de feu et de sang.

A peine essayons-nous d'imaginer que des populations françaises sont livrées à l'angoisse presque permanente des alertes et des bombardements, tandis que nos heures coulent ici dans un sentiment de sécurité qui leur semblerait le paradis.

L'autre jour, à la radio, le maire du Hâvre racontait l'existence de ses concitoyens dans cette belle cité maritime sur qui les Anglais viennent plusieurs fois par mois prendre leur revanche de Dunkerque. A chacun de leurs assauts, des Français, petits et grands meurent sous les bombes, des maisons s'écroulent, des quartiers flambent. Ainsi les fuyards des Flandres et de la Crête, les vaincus de Hong-Kong et de Singapour inscrivent tout de même sur leurs drapeaux les glorieuses victoires de Boulogne, du Hâvre, de Brest ou d'Abbeville.

Sur la situation de cette dernière ville, notre confrère Candide *donne des renseignements particulièrement évocateurs. On y vit dans une atmosphère de guerre avec des bombardements quotidiens et même bi-quotidiens; des alertes, des heures d'angoisse et aussi des morts dont les 16 derniers datent de la dernière visite britannique.*

« Cela, *ajoute notre confrère,* on ne le sait pas assez en zone « non occupée et quand on le sait, on l'oublie trop facilement. « On a trop tendance aussi à croire que la France commence « aux Pyrénées, à la Méditerranée et finit à la ligne ne démar- « cation. On s'intéresse beaucoup, de ce côté de la ligne, à la « guerre en Chine, en Birmanie, en Libye ; on va la chercher « bien loin cette tueuse d'hommes alors qu'elle est chez nous. »

Après avoir montré que dans cette zone interdite, pendant que des Français tombent chaque jour sous les bombes et même sous les balles, d'autres s'obstinent à vivre, à ne pas désespérer, à tenir pour que leur cité ne meure pas. Et il ajoute :

« Comprend-on que des enfants sont soumis chaque jour à « l'épuisante et anxieuse crainte des avions, aux courses vers les « abris, puis au fracas des bombes et que beaucoup sont deve- « nus fous ou susceptibles de le devenir, à tel point que les « médecins appellent ceux-ci des pré-sinistrés » ?

Pourquoi les Britanniques mettent-ils tant d'acharnement à détruire les ports français sur tout le littoral où ils peuvent atteindre ? C'est beaucoup moins par nécessité militaire que pour ruiner des concurrents commerciaux. Leur but est d'empêcher que nos ports puissent reprendre leur trafic après la guerre tandis que les ports d'Angleterre seront longtemps frappés de paralysie.

Ce sont des choses qu'on n'avoue pas. Le dernier numéro du Bulletin hebdomadaire des Documents français *donnait des renseignements sur les récentes discussions qui ont eu lieu au Parlement britannique. Il écrit :*

« Une autre discussion a eu lieu à la Chambre des Lords. L'in- « terpellateur était M. Robert Vansillart. Le porte-parole du « gouvernement, M. Morrison, approuvé par M. Eden. Il s'agis- « sait des buts de guerre de l'Angleterre. Débat que l'on peut « juger prématuré. L'orateur officiel ruisselait de bons senti- « ments. On se serait cru ramené en 1918, au temps de feu « Wilson et de Lloyd George. Il ne sera pas question de paix de « vengeance. On ne fera pas le moindre mal au peuple alle- « mand ; on n'en veut qu'aux méchants fascistes qui l'ont « égaré, etc., etc... »

Bonne et généreuse Angleterre ! Dix fois, la France a appris ce que l'on peut attendre d'elle quand elle est victorieuse... par les armes et le sang des autres !

Seulement, avant de dicter la paix, il faut gagner la guerre. C'est ce que répondait superbement Clemenceau en 1917 aux députés qui le harcelaient de questions pour savoir ses buts de guerre. « Mon but de guerre, *réplique-t-il,* c'est la victoire ! »

Et il fit le nécessaire pour la remporter. Messieurs les Anglais n'en sont pas là. Et ce n'est pas en tuant des Français désarmés qu'ils y arriveront !

Emile LAPORTE.

Echos

Mois de la piquette.

On a proposé au cours d'une récente assemblée de la viticulture de mettre en vente sitôt après les vendanges les piquettes, qui sont désormais autorisées.

Ainsi, pendant un mois, tous les Français boiraient en place de vin une piquette officielle.

Et savez-vous comment on propose d'appeler ce mois de piquette ? Le « mois de la pénitence ».

Comme on le voit notre Midi ne perd pas le sens de l'humour, ou de l'ironie, si le mot humour vous semble insuffisamment français.

Je voudrais bien savoir si les mois que nous vivons depuis plus d'une année méritent une autre appellation. Certes, nous n'avons point encore bu à notre repas la piquette officielle, mais notre vin national à huit degrés, notre plat de carottes à zéro degrés, les cent formalités, les mille corvées, les queues interminables qu'il nous faut faire chaque jour (n'est-ce pas, madame ?), qu'est-ce que tout cela sinon le « mois de la pénitence » multiplié par douze.

Cette période de guerre et d'armistice, s'il lui plaît de prendre un nom dans l'Histoire, je lui propose celui-là même qu'un de nos plus célèbres ministres des Finances nous annonça jadis : la « grande pénitence ».

A force de la prédire, cette grande pénitence, nous l'avons eue, nous la tenons et j'ai bien peur que, la tenant, elle ne nous lâche pas de sitôt.

Dites-moi, notre existence actuelle est-elle autre chose qu'une piquette, une mauvaise piquette, avec même une forte tendance au vinaigre ?

Malheureux enfants !

Un de nos confrères du *Journal de Genève* nous relate en des lignes poignantes sa visite à une soupe populaire d'Athènes destinée exclusivement aux enfants et adolescents. Ces malheureux en guenilles et dont aucun n'a de souliers, forment un cortège sinistre.

« Quelques-uns sont d'une mai- « greur squelettique ; d'autres — les « plus éprouvés — ont les joues et les « membres gonflés. Le médecin qui « les contrôle m'explique : « C'est le « commencement de la fin. »

« Tous, sans exception, sont d'un « sérieux indescriptible ; leurs pau- « vres petits visages émaciés ont une « expression de sagesse précoce, loin- « taine, une lueur d'un autre monde « presque ; des corps chétifs portent « des têtes de vieillards ; les joues « creuses et jaunes d'un garçon de « quatorze ans à peine ont de la bar- « be. Ces enfants ne se heurtent pas, « ils se conduisent, ils s'aident... Les « voilà dans la salle. Ils se rangent à « leur place, mais restent debout. Les « regards ne sont pas tournés vers la « soupe bouillante, mais s'effarent « dans le vide. Une courte prière est « dite en commun. Puis ils s'essayent « et, un à un, ils se lèvent et avan- « cent vers l'énorme marmite. On « n'entend pas un mot, pas une dis- « pute... Ce sont pourtant des enfants. « Quel impitoyable éducateur que la « détresse ! »

Cauchemar atroce, que la Croix-Rouge de Genève s'efforce autant qu'il se peut de dissiper, car c'est par son intermédiaire qu'arrivent à Athènes les vivres nécessaires aux 500.000 personnes que nourrissent les soupes populaires.

Jamais l'humanité ne devra oublier ce qu'elle doit à la Suisse, admirable sœur de charité d'un monde agonisant.

INFORMATIONS

Attaques par la R.A.F.

Le ministère de l'air britannique communique :

Au cours de la nuit dernière d'importantes formations de nos bombardiers ont attaqué Essen et d'autres objectifs dans la Ruhr. De grands incendies ont été allumés. La région de Dieppe a également été bombardée et des mines ont été posées dans les eaux ennemies.

Des appareils du commandement de chasse ont attaqué des terrains d'aviation, des voies ferrées et des objectifs industriels dans les territoires occupés, 14 de nos appareils sont manquants : deux appareils ennemis ont été abattus par nos bombardiers au cours de l'attaque de lundi à mardi contre la Ruhr.

Attentat communiste contre un journaliste

M. Albert Clément rédacteur en chef du « Cri du Peuple » a été attaqué mardi soir à 20 h. 30 à l'angle des rues Vivienne et St-Marc par un cycliste inconnu qui, après avoir tiré sur lui deux balles de revolver à bout portant, a réussi à s'enfuir.

Grièvement atteint à la tête, M. Albert Clément a été transporté à l'Hôtel-Dieu où il décédait peu après. Mme Clément, qui accompagnait son mari, a été atteinte d'un projectile à une jambe.

En Extrême-Orient

En Extrême-Orient, les Japonais poursuivent, avec des chances diverses, leurs opérations offensives dans les quatre provinces sud-orientales de la Chine, qui ont noms ; Tché-Kiang (où le maréchal Tchang Kaï Chek aurait concentré 38 divisions), Fu-Kien, Kiang-Si et Kwang-Tung, tandis que les Chinois se montrent de plus en plus mordants dans les provinces de l'An-Hwei et du Hu-Peh (au nord de celles du Tché-Kiang et du Kiang-Si.

Tentative de débarquement britannique sur les côtes de la Manche

Le communiqué du haut commandement des forces armées allemandes déclare qu'une tentative de débarquement effectuée par de faibles forces britanniques, sur la côte de la Manche, a été repoussée par la défense côtière allemande.

Les troupes du Reich ont fait quelques prisonniers et ont capturé un certain nombre d'armes.

Bientôt la ration de pain sera de 500 grammes pour les cultivateurs

Au cours de la séance de constitution de la Corporation paysanne du Rhône, M. Caziot a déclaré que le principe reste que le producteur et sa famille gardent le droit au nécessaire dans ce qu'ils produisent, mais rien ne peut se faire dans ce sens qu'avec l'assentiment des autorités occupantes. Un accord vient d'intervenir qui permettra, pour la récolte prochaine, de revenir à la ration quotidienne de 500 grammes. Ainsi, on ne diminuera pas les livraisons de froment, mais on les augmentera.

Déclaration de guerre des Etats-Unis à la Bulgarie Hongrie, Roumanie

La Chambre des Représentants a voté à l'unanimité, la déclaration de guerre des Etats-Unis à la Bulgarie, à la Hongrie et à la Roumanie.

Les pertes des marines marchandes anglo-saxonnes

Après avoir indiqué qu'au cours du mois de mai les sous-marins allemands ont coulé, dans les eaux américaines, 125 cargos anglais, américains ou naviguant sous pavillon américain, Berlin souligne que ce chiffre représente plus du double des bâtiments que les chantiers navals américains et anglais peuvent de l'avis même du gouvernement des Etats-Unis, construire en l'espace d'un mois.

EN PEU DE MOTS...

— Le tribunal correctionnel de Montbéliard a condamné à 18 mois de prison et à 1.200 fr. d'amende un ouvrier de Besançon, René Doriot, pour injures au Maréchal Pétain.

— On annonce la mort de M. de Margerie, embassadeur de France, décédé à Paris. Il avait été notamment ambassadeur à Bruxelles de 1919 à 1922 et à Berlin de 1922 à 1931.

— On annonce quune forte vague de chaleur s'est abattue sur le Portugal. Dans certaines régions on a enregistré des températures supérieures à 36 degrés à l'ombre.

— Les grèves dans les mines en Angleterre continuent. Dans les puits de l'ouest de Lancashire, trois puits ont complètement arrêté leur production.

— Un épicier de Mathouville, Adrien Demarque, qui avait faussement accusé de propagande gaulliste un cantonnier René Laroche, a été condamné à un an de prison, 100 fr. d'amende et 5.000 fr. de dommages intérêts.

Le discours de M. Paul Marion

M. Paul Marion secrétaire d'Etat à l'information a fait aux membres de la presse la déclaration suivante :

« Pour la troisième fois l'aviation britannique vient de se livrer à un bombardement massif de la région parisienne.

« Après les destructions constamment renouvelées, depuis 18 mois, de nos plus belles villes de la Manche et de l'Atlantique : Brest, Boulogne, Le Havre, Dunkerque, Rouen, Lorient, c'est sur notre capitale que la R.A.F. a décidé de porter son effort le plus violent.

« Le prétexte de ces agressions c'est, disent les officiels anglais et les agents français à leur solde, la nécessité où se trouve l'Empire britannique de paralyser les usines qui travaillent pour l'Allemagne, où qu'elles se trouvent.

« Si cela était vrai, pourquoi parmi les pays neutres qui sont intégrés dans l'économie européenne, l'Angleterre réserverait-elle ses coups à la France seule ?

« Aussi bien, plus les raids britanniques se multiplient, plus les moyens de défense les rendent inopérants dans l'ordre militaire et économique et plus ils sont meurtriers pour nos populations civiles, pour nos populations ouvrières en particulier.

« A la vérité, soucieuse de faire diversion à ses défaites répétées dans les deux hémisphères, soucieuse aussi de donner à son partenaire bolchevique l'illusion d'un deuxième front, l'Angleterre frappe lâchement un ancien allié aujourd'hui désarmé et privé des moyens nécessaires à la riposte immédiate.

« Au même moment, concordance singulière, les terroristes professionnels, aux ordres des soviets russes, ajoutent à leurs attentats contre des membres de l'armée d'occupation, des attaques à main armée contre des citoyens français ; commerçants, fonctionnaires, journalistes.

« De telles mœurs ne relèvent plus des lois de la guerre, mais de la pratique de l'assassinat collectif et privé.

« Cette solidarité dans le crime des hommes de Londres et des hommes de Moscou témoigne moins de leur force que de leur peur.

« C'est en vain qu'ils font couler le sang innocent. C'est en vain qu'ils tentent de s'opposer au redressement national entrepris par le Maréchal. C'est en vain qu'ils essaient de fomenter en France la guerre civile.

« Interprète de l'opinion publique meurtrie et indignée, le gouvernement français dénonce ces crimes et ne les oubliera pas. »

Les problèmes de la production et de la main-d'œuvre

« Le travail des Français est la ressource suprême de la Patrie », proclamait le Maréchal dans son message du 11 juillet 1940. C'est la vérité qu'a tenu à rappeler le président Laval aux présidents des cent cinquante comités d'organisation qu'il avait réunis à Paris, en l'hôtel Matignon.

Le travail, a-t-il dit en substance, est une obligation absolue pour tous les pays qui veulent trouver leur place dans l'Europe de demain. La France, qui doit dès maintenant penser à construire son propre avenir, est liée plus que tout autre pays par cette loi commune. Elle doit s'efforcer de tendre au maximum de rendement.

Pour cela, il est nécessaire de réaliser certaine concentration industrielle rendue momentanément indispensable par la pénurie de matières premières et des moyens de transport. Il faut aussi éviter que la persistance d'une activité ralentie ne fasse perdre aux ouvriers et à leurs cadres leurs qualités traditionnelles.

D'autre part, il faut procéder à une meilleure distribution de la main-d'œuvre entre les diverses branches de l'activité nationale. L'agriculture, notamment, a des besoins importants et urgents qu'il est nécessaire de satisfaire pour que soit assurée la subsistance du pays.

Parallèlement, le gouvernement entend prendre — et incessamment — des dispositions pour accroître le taux des salaires et pour qu'à toute augmentation de la durée actuelle du travail corresponde automatiquement un accroissement de rémunération.

C'est dans l'intérêt de la France, a conclu le président Laval, après un émouvant appel à la collaboration loyale et sans réserve des présidents des comités d'organisation, que le gouvernement engage sa responsabilité dans l'exécution de cette politique.

Et, en effet, le salut du pays en dépend.

ADMINISTRATION DES TABACS

M. Chanband, gendarme des brigades de Gourdon, est nommé vérificateur des tabacs à Gourdon.

Les foires de la semaine

Lundi 8 juin. — Concots, Les Junies, Lacapelle-Marival, Saint-Pierre-Toirac, Les Quatres-Routes.

Mardi 9 juin. — Castelnau-Montratier, Mauroux, Payrac, Capdenac.

Mercredi 10 juin. — Latronquière, Labastide-Murat, Puybrun, Cajarc.

Jeudi 11 juin. — Sauzet.

Vendredi 12 juin. — Catus, Brengues, Marcilhac, St-Sozy.

Samedi 13 juin. — Cahors, Montcabrier, Teyssieu.

Aux épiciers grossistes et détaillants

Une information de M. le secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement me fait connaître que les tickets d'approvisionnement du deuxième trimestre suivants ont été volés :

Café 1 kg. n°s 466.600 à 466.849 inclus.

Riz 1 kg. n°s 64.200 à 64.310 inclus.

Pâtes 5 kg. n°s 26.400 à 26.546 inclus.

Sucre 5 kg. n°s 122.000 à 122.249 inclus.

Les commerçants intéressés sont avisés qu'opposition est faite sur ces tickets et qu'ils devront me rendre compte d'urgence au cas où ceux-ci viendraient à leur être présentés.

CHRONIQUE DU LOT

APPEL DU PREFET A LA POPULATION

Je m'attache à ce que les villes du département soient ravitaillées correctement ; j'entends par là que ceux qui disposent de moyens modestes puissent trouver sur le marché des produits convenables à des prix abordables.

Une saine politique des prix ne peut se faire *qu'à la condition que les marchandises de basse qualité ou de prix trop élevés* soient laissées pour compte à ceux, producteurs ou vendeurs qui, à l'heure actuelle, tablent sur ce que jamais ils n'ont d'invendus.

J'ai besoin de tous, dans l'intérêt de tous, et je compte également que les producteurs, assez peu scrupuleux pour laisser se perdre des denrées consommables, afin de maintenir les prix, me seront signalés.

Je rappelle enfin et ceci est également très important, que le prix de la taxe est *un maximum* et que rien ne s'oppose à ce que les marchandises soient vendues au-dessous de ce prix.

Pour me permettre de poursuivre la politique d'abaissement des prix et de revalorisation de l'argent, j'ai besoin du concours de tous et tout spécialement des consommateurs.

Tout consommateur achetant au-dessus des prix, ou achetant au prix de la taxe une marchandise qui ne correspond pas à la qualité prévue, commet une sottise et une mauvaise action, contribuant à affamer les acheteurs aux moyens modestes.

Le Préfet du Lot :
Loïc PETIT.

PRISONNIERS LIBERES

Un certain nombre de prisonniers libérés viennent de rentrer dans le département. Le Secours national pense être utile à tous en publiant leur nom, leur adresse et le nom du camp où ils étaient internés. Les familles de prisonniers encore en captivité verront si le camp d'internement d'un des leurs figure sur la liste. Elles pourront alors écrire au camarade rentré en joignant une enveloppe timbrée, portant leur adresse, et avoir ainsi des nouvelles :

Fabre Paul, de Lauzès-du-Lot, stalag VI-A ; Bismes Urbain, de Fontanes, stalag VI A ; Vernhiet Arthur, domicilié 42, rue Brives, Cahors, stalag XVII-B ; Bourdarie André, demeurant Brengues, stalag 306-XVIII-D ; Portes Paul, de Gaillac-Cajarc, camps VI-G et VI-A ; Charreyries Joseph, de Garabige-Vegennes (Vayrac), stalag XII-A ; Marty Louis, de Saint-Félix, par Figeac, stalag X-C ; Lebozec Robert, de Laval-de-Cère, stalag VIII-A.

Delage Roger, de St-Vincent-Rive-d'Olt, stalag XVII-B ; Rossignol Raymond, de Puybrun, stalags XII-A et XII-C ; Martel Arthur, de Belfort-du-Quercy, stalag VI-A.

SOCIETE DEPARTEMENTALE DE CHASSE

Chasseurs. — Désormais et en application de récentes instructions ministérielles, vous devez verser au percepteur en même temps que le montant du permis de chasse, la somme de 25 francs. La quittance de 25 fr. que vous remettra le percepteur devra demeurer annexée au permis.

La Société départementale obtiendra par la Préfecture et les Sous-Préfectures la liste nominative des permis délivrés et elle n'aura plus à vous remettre aucune quittance.

Les indications qui précèdent sont assez nettes pour être comprises de tous. En conséquence, il ne sera répondu à aucune demande de renseignements concernant la cotisation de 25 fr. dont il vient d'être parlé. — *Le président :* PÉBEYRE.

POUR LA MOISSON

Les forgerons et réparateurs de machines agricoles ainsi que les propriétaires de moissonneuses-lieuses intéressés sont priés d'assister à une démonstration pour l'emploi de la ficelle papier destinée aux moissons qui aura lieu le jeudi 11 juin à 11 h. à la Chambre des Métiers du Lot, 3, rue Bourseul, à Cahors. Il leur sera indiqué les réglages qu'il est nécessaire de faire sur leur lieuse pour l'emploi de cette ficelle.

LA SURVEILLANCE DES PRIX

La Préfecture communique :

Au cours du mois de mai le comité départemental des prix a examiné neuf affaires concernant des infractions à la législation des prix.

Il a décidé de transmettre huit dossiers au Parquet aux fins de poursuites et a accordé le bénéfice d'une transaction.

De plus, sur la proposition du Comité, l'Hôtel Moderne tenu par M. Debroskre à Prayssac a été fermé par décision de M. le Préfet pour une durée de 8 jours.

PALAIS DES FETES

Samedi 6 juin 1942, soirée 21 h.
Dimanche 7, matinée 15 h., soirée 21 h.
Tino Rossi, Michel Simon, Mireille Balin dans
NAPLES AU BAISER DE FEU
Avec un bon complément. Actualités françaises.

Pédicure par spécialiste. Tous les mardi et samedi sur rendez-vous. Maison Popovitch, 4, rue Foch.

EDEN

Samedi 6 et dimanche 7 juin 1942 en soirée à 21 h. Dimanche matinée à 15 heures.
Première partie : documentaire. Dessin animé. *Actualités françaises* (journal filmé)
Deuxième partie : un film incomparable :
SOUS LA ROBE ROUGE
avec Conrad Veidt et Annabella.

Remise au 14 Juin

Nous apprenons en dernière heure qu'à la demande du Maréchal, qui veut y assister, la grande manifestation légionnaire qui devait avoir lieu à Toulouse le 7 juin est remise au dimanche 14 juin.

AUX LEGIONNAIRES DU LOT

La manifestation légionnaire prévue à Toulouse pour les 6 et 7 juin à l'occasion de la remise du drapeau national de la Légion syrienne à l'Union régionale, est reportée à une date ultérieure, des instructions ultérieures seront adressées en temps voulu.

L'INDOCHINE DANS LE LOT

Nous avons dans le Lot de nombreux compatriotes qui ont fait une belle carrière en Indo-Chine. Militaires, civils ou colons ils ont vécu dans notre grande colonie d'extrême-Orient une existence pleine d'un passionnant intérêt dont ils ont tous gardé le plus attachant souvenir, que tous sont satisfaits d'avoir faite et qu'ils seraient tous heureux de recommencer. On en a eu le témoignage éclatant à l'Exposition coloniale qui vient de s'achever et où l'on a pu, pendant 15 jours, admirer quelques-unes des belles choses qu'ils en ont rapportées.

Entre tous, M. Mahé qui s'est fixé depuis pas mal d'années au Montat, fit en Indochine toute sa carrière coloniale. Carrière particulièrement brillante au cours de laquelle il rendit d'éminents services autant à la métropole qu'à la colonie.

Durant plus de trente années, il y représenta la France et il y occupa longtemps les plus hautes situations puisqu'il y fut successivement résident supérieur au Laos et enfin résident supérieur de France à Hué, auprès de l'Empereur d'Annam. C'est ce grand poste qu'il occupait quand il a pris sa retraite avec le titre de gouverneur honoraire.

Nul ne connaît mieux que lui et dans ses aspects les plus caractéristiques la vie indochinoise, celle des colons et celle des indigènes. Rien n'est plus évocateur que de l'entendre raconter ce qu'il a vu. Et ses rapports avec les populations, et ses relations avec les puissants de là-bas : empereur, roi ou mandarins. Et ses voyages à travers la brousse et ses récits des grandes fêtes orientales ou des grandes chasses et ses impressions pendant les cérémonies religieuses. Rien n'est plus intéressant que de l'entendre expliquer le développement et l'état de prospérité auquel est parvenu cette magnifique colonie grâce aux grands travaux et à la politique de collaboration de la France si bien secondée par la population indigène...

C'est tout cela qu'avec beaucoup de dévouement et malgré ses 83 ans qu'il porte si gaillardement, il a accepté d'aller dire dans une série de conférences qu'il vient de faire à travers le département devant des auditoires auxquels il communiquait avec sa profonde connaissance des choses indochinoises, son ardent patriotisme français et colonial.

DON A LA CROIX-ROUGE

Une personne vient d'adresser anonymement au service de la Croix-Rouge, 8, rue Jean-Vidal, à Cahors, une somme de 1.000 fr. destinée à l'envoi de colis aux prisonniers nécessiteux ou sans famille.

Ce geste généreux permettra de procurer à vingt de ces derniers un réconfort matériel et aussi moral lequel leur sera d'autant plus sensible qu'ils n'y sont guère accoutumés.

Il serait profondément souhaitable que ce bon mouvement provoque de nombreux imitateurs car la délégation de la Croix-Rouge reçoit chaque jour plusieurs lettres navrantes de nos malheureux captifs auxquels personne ne s'intéresse.

Il faudrait pouvoir leur montrer que leurs compatriotes compatissent à leur douloureuse situation et s'efforcent d'y remédier.

Les services de la Croix-Rouge ont particulièrement orienté leur sollicitude dans ce sens mais leurs ressources sont limitées.

Les réunions ayant pour but le soulagement des prisonniers de la localité obtiennent des résultats financiers sans limite ; il serait charitable et bien français de prélever la part des malheureux qui serait adressée aux services de la Croix-Rouge, 8, rue Jean-Vidal à Cahors bien documentée pour faire une répartition équitable.

Nous sommes persuadés que cet appel de la solidarité nationale sera entendu de tous et les remercions par avance.

AUX PERSONNES LOGEANT OU HEBERGEANT DES ETRANGERS

Le Préfet du Lot rappelle que les personnes logeant ou hébergeant des étrangers de quelque qualité que ce soit, même à titre gracieux ou louant nus aux intéressés, sont tenus d'en faire la déclaration au commissariat de police ou à défaut à la mairie.

Cette déclaration, qui doit être effectuée par les hôteliers logeurs, propriétaires et gérants responsables de pensions de famille, dans les 24 heures, et par les particuliers dans les 48 heures au plus, comporte obligatoirement les nom, prénoms et état-civil complet des étrangers considérés, ainsi que les numéros, date et lieu de délivrance de leur carte d'identité, ou, le cas échéant, de leur passeport.

Magnifique concert à la Préfecture

Mlle Jane-Eva Leclercq s'était concertée avec MM. Jean Nouyrit et F. Lichnewsky pour donner une séance de musique de chambre dans les salons de la Préfecture. Tous trois étaient plus en forme que jamais ; ce fut une réussite parfaite à tous points de vue. Félicitons-les non seulement pour leur technique aguerrie et leur maîtrise à toute épreuve, mais aussi pour la qualité de leur répertoire. La majeure partie du programme était consacrée à la musique française moderne.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Jean Nouyrit de nous avoir présenté quelques pièces de notre grand concitoyen Philippe Gaubert, ravi, en pleine vitalité, à l'admiration et à l'affection de tous. M. Nouyrit (comme M. Lichnewsky) a joué sous la direction de ce génial maître qui possédait au plus haut point une des vertus les plus rares : la générosité. Ignorant les mesquineries et les jalousies de métier, il était toujours heureux de découvrir de nouveaux sujets d'admiration et de mettre en valeur ses glorieux rivaux. Son *Lied,* son *Menuet* et son *Cortège,* détaillés avec une belle conscience artistique, constituèrent un hommage particulièrement émouvant à cette personnalité d'élite, au moment où l'on s'apprête à commémorer le premier anniversaire de sa mort.

M. Nouyrit a entendu les plus grands virtuoses du moment. Leurs interprétations synthétisent les meilleures leçons que l'on puisse rêver. Aussi les exécutions de M. Nouyrit offrent-elles un vif intérêt et peuvent servir de modèle, quant au tempo, à la mesure, au rythme, à la nuance et à l'esprit qui les animent. Nous nous faisions cette réflexion en écoutant le *Concerto* pour violoncelle de Haydn, traduit avec toute la fidélité et le style requis.

M. F. Lichnewsky détailla avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, une *Danse slave* de Dvorak, la *Sérénade espagnole* de Cécile Chaminade et l'exquise *Berceuse* de Fauré, toute en demi-teintes. Le travail fourni par M. Lichnewsky se distingue par le « fini ». Il approfondit et fouille l'œuvre sans jamais en laisser d'elle. N'est-ce pas la caractéristique des vrais artistes ?

Mlle Leclercq enleva, à ses côtés, la *Sonate* en *La* de Fauré, pour piano et violon, œuvre très concertante qui fut admirablement rendue. Fauré rappelle en maints endroits Schumann, par sa passion chaleureuse mais contenue. Mais tandis que chez le grand romantique, toujours inquiet, les élans sont entravés, chez Fauré ils vivent jusqu'au bout et ses aspirations s'épanouissent harmonieusement à la mode classique. La belle figure de Fauré, toute de probité et de distinction, servira d'exemple aux générations à venir. Il n'a adopté un style nouveau et personnel, qu'après avoir complètement étudié et assimilé les Classiques. Par cela son œuvre restera...

Mlle Leclercq se fit applaudir en soliste dans deux pages de Chopin : l'*Etude* op. 10 n° 3 et la 1re *Ballade* en *sol mineur.* L'*Etude* réclame une grande indépendance sonore des doigts — la mélodie et l'accompagnement étant confiés à la même main. Vulgarisée par le film, cette œuvre a été déformée par tant de transcriptions plus ou moins fantaisistes qu'il est réconfortant de l'entendre de temps en temps dans sa version originale. Quant à la *Ballade* en *sol,* elle fut exécutée avec toute la flamme désirée. Cette page est inspirée d'une Ballade en prose d'Adam Mickiewicz (compatriote et ami de Chopin) ; elle constitue une légende historique d'un patriotisme fanatique exaltant la vengeance des opprimés. Il n'en fallut pas plus pour alimenter l'imagination ardente de Chopin et lui servir d'étincelle initiale... La nombreuse assistance, enthousiasmée, prodigua les applaudissements les plus nourris à la brillante pianiste qui égrena, en bis, de son jeu perlé la *Valse* en *Sol bémol,* évocation surannée et charmante du tournoiement des crinolines sous Louis-Philippe.

Mlle Leclercq est une pianiste complète. Sa technique transcendante, basée sur la détente musculaire, s'allie avec bonheur à sa musicalité. Ses doigts virtuoses, guidés par des poignets vivants, sont les serviteurs dociles de son cerveau. Son attaque claire, souple et précise, fit sensation dans deux pièces de musique impressionniste : la rituelle *Danse du Feu* de *Manuel* de Falla et les *Feux d'artifice* de Debussy. « Ce Prélude, écrit Alfred Cortot, est un enchantement de virtuosité évocatrice. Vapeurs dormantes des flammes de Bengale d'où se détachent des étincelles solitaires, grésillement des fusées, lentes descentes paraboliques des étoiles, ronronnement des soleils, éblouissements des bouquets multicolores, tout ce qui scintille et qui brille dans la nuit, toute la féerie des lumières, est dans cette musique. Et, par une coquetterie de peintre qui soigne sa mise en page, Debussy glisse dans les dernières mesures quelques notes de *la Marseillaise* qui sont toute la poésie populaire des soirs poussiéreux des 14 juillet. »

Pour finir, on entendit l'immortel *Trio en ut mineur* de Beethoven.

Cette séance d'une si haute tenue artistique — honorée de la présence de M. le Préfet — constitua un lumineux point d'orgue en marge de la Quinzaine Impériale.

Double-Dièze.

LES ARTS EN QUERCY

Continuant son effort en vue de faire de Cahors un foyer d'art la société « Les Arts en Quercy » organise un salon pour la période du 13 au 28 juin. Il se tiendra comme les précédentes expositions dans la salle du Conseil général à la Préfecture du Lot.

CAHORS

LES MARINS A CAHORS

Les marins viendraient à Cahors... Voici ce qui se murmure actuellement.

Les uns parlent de la venue de la musique de l'Amiral de la Flotte, d'autres de compétitions avec les équipes d'athlétisme et de rowing du « Strasbourg » et du « Dunkerque » et de l'escadre de la Méditerranée.

Cahors n'a sans doute jamais été gâté par les marins et ce serait pour le Lot un si grand plaisir que nous espérons qu'il ne s'agit pas d'un faux bruit.

La Préfecture, discrètement questionnée, s'enferme dans un mutisme complet... si complet qu'il doit y avoir anguille sous roche.

ETAT-CIVIL

du 29 mai au 5 juin

Naissances

Venturé Marie-Thérèse, rue Wilson.
Brunet Georgette, rue Wilson.
Bordarie Guy, rue Wilson.

Publications de mariages

Corridès Joseph, gardien de la paix à Cahors, et Grat Laurence, s.p. à Vaillac (Lot).
Marchal Aimé, cultivateur, et Fournié Laurence, s.p. à Pradines (Lot).
Gaestel Marcel, caporal au 150e R.I. à Cahors, et Louis Raymonde, s.p. à Paris.

Mariage

Petit Claude, bitumier, et Tellechea Ramona, s.p.

Décès

Francoual Jean, 5 mois, rue Jean-XXII, 33.
Borredon Blanche, épouse Chomez, s.p., 52 ans, bd Gambetta, 68.
Sudret Michel, 2 ans, rue de la Préfecture, 3.
Lavaysse Anaïs, épouse Bès, s.p., 67 ans, rue de la Croix, 28.
Marguliès Hélène, 10 jours, r. Wilson.
Authier Elisabeth, veuve Soual, s.p., 72 ans, rue Barry, 4.

AMICALE DES ANCIENS DU 7e

Les Anciens du 7e se sont réunis à la Mairie de Cahors, le 3 juin à 21 heures, sous la présidence de M. Monjoual.

Au cours de la réunion, il a été procédé au renouvellement du bureau.

Ont été désignés : Président d'honneur : M. Soucarre, colonel en retraite ; Président : M. Monjoual, officier en retraite ; Vice-Président : M. Imbert, négociant ; Secrétaire : M. Joubert, capitaine en retraite ; Trésorier : M. Teil, négociant.

Diverses questions ont été étudiées dans le but de faire revivre le Groupement de l'Amicale.

M. Soucarre a donné connaissance à l'assemblée d'une lettre de remerciements du Colonel du 150e faisant suite à la réception du drapeau de l'ancien 7e, le 24 mai dernier.

Il a été ensuite décidé à l'unanimité d'organiser très prochainement au Théâtre Municipal de Cahors une soirée artistique au profit des militaires du 2e Bataillon du 150e, en témoignage de remerciements pour la fête magnifique du 24 mai dernier, au cours de laquelle ils se sont dépensés sans compter.

La population cadurcienne est déjà invitée à honorer la manifestation en voie d'organisation qui déjà permet d'espérer un brillant succès par sa diversité artistique.

En temps et lieu, les modalités de cette fête seront portées à la connaissance du public par la voix de la presse.

La prochaine réunion de l'Amicale aura lieu le jeudi 11 juin à 21 heures à la Mairie de Cahors. Les sociétaires sont instamment invités à y assister.

Distribution de pétrole et de carbure

Les titulaires de la carte de pétrole et carbure sont invités à passer à la mairie (bureau de l'Etat-civil) pour faire pointer leur carte pour l'attribution du mois de mai.

Ils devront se présenter aux dates et dans l'ordre ci-après : 5 juin, du numéro 1 à 100, 6 juin, du numéro 101 à 200 ; 8 juin, du numéro 201 à 300 ; 9 juin, du numéro 301 et suivants.

MAROQUINERIE — PARAPLUIES
Objets d'art
LICE-JOUE
10, *bis*, rue Joffre, Cahors

Comité d'organisation de la meunerie

Le Comité d'organisation de la meunerie informe toutes les personnes se livrant à l'écrasement des céréales secondaires, autrement que pour les besoins exclusifs d'une exploitation agricole, qu'elles doivent se faire connaître avant le 15 juin 1942 au délégué départemental, M. Roger Estival, minotier, délégué du Comité d'organisation de la meunerie, Cahors.

INDEFRISABLE SANS APPAREIL
sans *Electricité*, sans *Chauffeur* sur la tête. *Plus* de *Fatigue* pour la *Cliente* et ses *Cheveux*.
20 *années de recherches*
pour donner le maximum de satisfaction
A la Maison POPOVITCH
Tél. 1-70

Les Sports

Athlétisme

Challenge A. Malric

Toujours pour dimanche prochain 7 juin cette réunion dont le succès va en s'affirmant. Cette année elle tiendra lieu de revanche aux championnats du Lot auxquels les athlètes du stade se sont assuré de beaux succès.

En premier lieu, la très jeune équipe féminine, Mme Jaur-Leclerc a réussi la magnifique performance de 1 m. 45 en hauteur, échouant de très peu à son ancien record. Les cinq athlètes présentées ont remporté six titres et sont toutes qualifiées pour aller représenter le district aux championnats des Pyrénées à Toulouse.

Côté masculin encore plus ample moisson. Treize titres et de très nombreuses places d'honneur. Ainsi nos cadets en saut en hauteur se placent aux trois premières places et réussissent les meilleures performances de la journée. En juniors, Delteil se distingue en hauteur longueur et réussit 9 mètres au poids, approchant de très près les ténors. C'était aux seniors de soutenir l'honneur du stade et ils s'en acquitèrent au mieux. Dans les concours les plus ouverts, les sauts, hauteur, longueur et perche, ils s'adjugèrent les sept premières places et clôturèrent par un beau relais.

C'est eux et quelques-uns des meilleurs parmi leurs jeunes camarades, qui formeront l'équipe fanion dimanche au stade. C'est eux qui auront à subir les assauts des équipes venues pour leur ravir ce challenge si brillamment gagné la saison dernière et qu'ils espèrent bien garder, si le sort ne leur est pas par trop défavorable.

STADE CADURCIEN

Association

Les dirigeants de la section football ainsi que tous les joueurs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le mardi 9 juin à 8 h. 30 précises à la Bourse du Travail (1er étage). Tous les jeunes gens désireux de pratiquer le foot sous les couleurs cadurciennes y sont cordialement invités.

Ordre du jour : Organisation de la saison 42-43 ; brevet sportif national ; entraînement ; équipement ; questions diverses.

La date limite pour la signature des licences étant portée au 30 juin, il est d'un grand intérêt pour les membres actifs d'assister à cette réunion. — *Le secrétaire.*

Section boxe

Les boxeurs cadurciens et tous les jeunes que ce sport intéresse sont informés que la première séance d'entraînement est fixée au mercredi 10 juin à 8 h. 30 précises au gymnase municipal. — *Le président de section.*

Boule cadurcienne

Réunion le samedi 6 juin à 20 h. 30, café Calmon, place Thiers.

Ordre du jour : concours de Caussade du 7 juin.

Cyclisme

A Figeac, dimanche 7 juin 1942, championnat du Lot de Fond. — Sur le parcours Figeac-St-Céré, côte de Presque, Gramat, Figeac, soit 100 km., les concurrents du championat du Lot vont se disputer ce titre tant envié. Le V.C. St-Céréen tenant du titre en 1941 avec Desbordes sera encore cette année bien représenté avec ses six coureurs.

Quant au V.C. Figeacois ses nombreux jeunes peuvent espérer en la victoire...

Mais il y a Cahors également... qui sera représenté par trois jeunes : Berthier, Bastide, Bassoul.

Avec leur plus grand courage, ils essayeront de tenir tête aux meilleurs mais sans l'aide d'aucune société que peuvent-ils faire ?

Pourquoi la Pédale cadurcienne ne reprendrait-elle pas à cette occasion son activité passée ? Espérons... Tous nos encouragements vont vers ces vaillants jeunes qui ne veulent pas voir le cyclisme disparaître dans la cité cadurcienne.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 7 juin et le lundi 8 juin jusqu'à midi par la pharmacie Lestrade.

Il faut le redire aux femmes

On se demande comment font certaines femmes pour avoir le teint toujours frais, le visage reposé, l'humeur égale. Jamais le plus petit bouton ! Elles veillent simplement à ce que leur intestin fonctionne régulièrement. Rappelons donc qu'en cas de constipation, un comprimé Vichybol au repas du soir stimule le foie et l'intestin, procurant ainsi cette régularité intestinale qui assure à la femme charme et bien-être. 8 fr. 20. Ttes Phies.

Au Lilas Blanc
79, bd Gambetta, CAHORS
Articles funéraires
FLEURS NATURELLES
Tél. 248

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Albas

Pour nos prisonniers. — Un excellent pêcheur de Rivière basse, M. Crassat Albert ayant eu la chance de capturer une carpe de 15 livres a eu la délicate pensée de l'offrir pour l'œuvre des prisonniers de guerre. Tout de suite les dirigeants de cette œuvre ont mis la belle pièce en loterie, ce qui a rapporté 1.700 fr. La carpe ayant été gagnée par M. le colonel Constant, celui-ci l'a fait mettre aux enchères et la somme s'est accrue de 350 fr., ce qui porte à 2.050 fr. le produit de ces actes de générosité et de solidarité. Nos chers compatriotes prisonniers vont recevoir sous peu un colis fructueux grâce à la belle prise de M. Crassat. Nos chaleureuses félicitations à tous ceux qui ont contribué à assurer le succès de cette initiative qui mérite tous les compliments.

Fête des Mères. — Dimanche dernier nos écoles publiques ont donné une séance récréative sous les frais ombrages de la place publique. Danses rythmiques, rondes enfantines, exercices physiques, poèmes et chants formaient un attrayant progamme qui a été très applaudi.

Une quête au profit des écoliers déshérités a produit 250 fr. Nos compliments à toute cette enthousiaste jeunesse et à Mme Bach et M. Foissac pour leur inlassable dévouement.

Catus

Soirée récréative du 31 mai. — Elle fut admirablement réussie et l'éloquence des chiffres, 11.580 fr., en soulignera le magnifique résultat. Merci pour nos chers captifs, merci à ceux qui par leur dévouement inlassable ont pu mener à bien une si jolie représentation.

Que Mme Dubernard, l'organisatrice et l'animatrice de la soirée (dût sa modestie en souffrir) nous permette de la féliciter bien sincèrement et de tout cœur pour tout ce qu'elle a pu faire faire et qui a si bien réussi.

MM. Lemozy et Marcenac, chefs de la Légion, dans deux courtes allocutions, nous dirent avec éloquence ce que la Légion attendait de chacun de nous, pour pouvoir continuer son œuvre si bienfaisante et si utile.

Quant aux interprètes, nous ne devons pas leur ménager nos félicitations étant donné leur inexpérience et leur jeunesse. Tous ont fourni un effort considérable, appréciable ; leur entrain et leur bonne volonté ont abouti à un superbe résultat qui compense largement les efforts de tous.

Nous devons ajouter que le Dr Knoch (M. Pierre Roux) s'est montré supérieur à son rôle, galvanisant ses comparses qui tous s'en sont très bien tiré.

M. Wandernotte, réfugié, pianiste réputé et compositeur, nous tint sous le charme de son jeu si nuancé et si délicat.

Pendant l'entr'acte, M. Moreau, toujours dévoué, a mis aux enchères plusieurs lots qui ont fourni une coquette somme.

Le dimanche 14 juin à 20 h. 30, toujours présenté par la Légion, au profit des prisonniers de Catus, nouvelle soirée avec un programme entièrement nouveau : danses enfantines, chant.

Les Romanesques, d'Edmond Rostand, chant, guitare, mandoline et piano. Donc, tous sous la halle, ce 14 juin à 20 h. 30 qui vous permettra de passer une délicieuse soirée et d'accomplir en même temps un acte charitable.

Prayssac

Pour les pêcheurs. — L'Association des pêcheurs de la commune de Prayssac, tout récemment créée, tiendra sa première assemblée générale dimanche 7 juin, à la mairie de Prayssac, à 11 heures (heure légale).

Tous les pêcheurs de la localité et des communes voisines sont invités à assister à cette réunion particulièrement intéressante.

En outre, les pêcheurs qui ne sont pas encore titulaires de la carte fédérale peuvent la demander à M. Irénée Lacombe, à Prayssac, trésorier de la nouvelle société de pêche de Prayssac.

Frayssinet-le-Gélat

Basket-ball. — Voici les résultats des finales disputées ce dimanche 31 mai au Stade Lucien-Desprats à Cahors : 1re U.S. payracoise bat J.S. Frayssinet 1re par 32 à 22 ; — 1re J.S. Frayssinet féminine bat U.S. Payracoise 1re féminine par 21 à 12.

Notre équipe féminine remporte donc le titre de champion du Lot 1942. Frayssinet-le-Gélat, si sportif, accueillera avec joie ces splendides résultats et voudra encourager nos joueurs en adhérant au Club de la J.S.F.

Saint-Daunès

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Yvette Combarieu, domiciliée à Saint-Daunès, avec M. Jean Guilhem, domicilié à Mayrinhac.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

MARIE-ANTOINETTE a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'à partir du 1er juin ses magasins de la rue Foch et de la rue Nationale seront transférés, 10, rue Foch (Ancienne Maison Bardy).

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Saint-Céré

Certificat d'études primaires. — Les épreuves pour l'examen préparatoire au certificat d'études primaires auront lieu à St-Céré le jeudi 18 juin prochain.

Cyclisme. — Le vélo-club st-céréen informe tous les sportifs et amateurs de vélo que le dimanche 7 juin vers 15 heures (heure légale) aura lieu le passage du championnat du Lot de Fond.

Les coureurs venant de Figeac traverseront la ville en descendant la rue Faid'herbe en direction de Gramat. Les couleurs st-céréennes seront défendues par Robert Desbordes (champion du Lot 1941), Cabanas et Burg.

Sousceyrac

A propos d'une affiche. — L'illustre romancier du « Déjeuner de Sousceyrac » ne perd pas de vue dans le déroulement grandiose de son œuvre les points de vue plus généraux. Nous avons donc le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'il a collaboré à une affiche retentissante — que chacun a pu voir sur nos murs et symboliquement intitulée « Collaboration ». La netteté du style, la clarté de l'exposition sont certainement pour une part dues à la collaboration de l'hôte éminent de St-Céré qui collaborait avec d'autres éminents accadémiciens. Mais nous sommes heureux de préciser aussi que les bruits malveillants qui ont été répandus sur l'inspiration « dirigée » de cette affiche ne sont pas fondés. Il suffit de connaître la spontanéité du talent de l'hôte éminent de notre Quercy qui continue simplement à « parler français ». Aussi bien qu'à l'époque où il entra à l'Académie Française et où un infâme petit libelle intitulé « Errata » l'accusait de vilipender la grammaire et la syntaxe françaises, déjà.

Des repas qui profitent davantage

Ce sont ceux que l'on commence en buvant un verre à madère de Quintonine. La Quintonine contient d'une part des plantes stomachiques et digestives qui permettent une meilleure utilisation de ce que l'on mange. D'autre part, grâce à ses aliments d'épargne et à ses toniques (kola, quinquina) et à son glycérophosphate de chaux, la Quintonine soutient l'organisme et l'empêche de s'affaiblir. 6 fr. 80. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Direction des domaines de Cahors

Le 20 juin 1942, à treize heures, il sera procédé à la Bourse du Travail *de Cahors*, à la vente aux enchères publiques et verbales, du matériel ci-après stationné au parc automobile militaire de Cahors (ancienne route de Paris) :

1° 25 véhicules utilitaires (dont 8 camions bennes de 3 tonnes 5 à 10 tonnes en assez bon état) ;

2° 7 voitures de tourisme et hippomobiles.

Droit de priorité réservé à certaines catégories d'acheteurs (prisonniers de guerre, industriels, commerçants patentés, agriculteurs exploitants).

Paiement comptant. Frais en sus 12 0/0. Visite du matériel tous les jours non fériés.

Pour tous renseignements complémentaires demander la notice spéciale, Direction des Domaines, Cahors, 3, rue Victor-Hugo. Téléphone 227.

ETUDE DE Me TRÉMOSA
notaire à Caussade (Tarn-et-Garonne)

DONATION
DE FONDS DE COMMERCE

Premier avis

Par contrat de mariage reçu par Me Trémosa, notaire à Caussade, le 1er juin 1942, enregistré à Caussade le 4 juin suivant, folio 16, case 150,

Monsieur Eloi-Baptiste LACAZE, propriétaire, demeurant à Caussade, lieu de Lavaur, a fait donation par préciput et hors part,

A Monsieur André-Marcel LACAZE, son fils futur époux, forgeron, demeurant à Bach (Lot),

Du fonds de commerce d'atelier de forgeron, lui appartenant en propre et exploité à Bach, dans tous ses éléments.

La prise de possession a été fixée au jour de la célébration du mariage.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Cahors, en l'étude de Maître FABRE, notaire, dans les vingt jours qui suivront la deuxième publication.

Pour premier avis.

Signé : TRÉMOSA, *notaire.*

SOCIETE ANONYME DE CREDIT IMMOBILIER DU LOT

Les actionnaires de la Société anonnyme de crédit immobilier du Lot sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 24 juin courant à 20 h. 30 au siège social, 24, rue Président Wilson.

Ordre du jour : Approbation des comptes de l'exercice 1941 ; fixation de l'intérêt à payer aux actions ; renouvellement partiel du Conseil d'administration ; nomination des commissaires aux comptes.

Le président : IRAGUE.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Dégagnac

Mariage. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir le mariage de notre toute gracieuse compatriote Mlle Jeanne-Hélène Delbreil, domiciliée à Lagoudalie, commune de Dégagnac, avec M. Gervais Veyssières, cultivateur domicilié à Pleinefage, commune de Paulin (Dordogne).

Nous adressons aux jeunes époux et aux deux familles toutes nos félicitations et aux jeunes mariés nos meilleurs souhaits de bonheur.

Soirée récréative. — La séance récréative de Lavercantière qui avait été fixée par mégarde au jour de la Fête Dieu est reportée au dimanche suivant 14 juin. Lever du rideau à 2 heures (heure solaire).

Gramat

Mariage. — Jeudi 28 mai en l'église St-Pierre de Gramat, décorée avec soin pour la cérémonie, a été béni le mariage de Mlle Suzanne Souilhe avec M. Fernand Serres, docteur en droit, avocat au barreau d'Aurillac.

Nous adressons aux jeunes époux nos vœux de bonheur les plus sincères.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 7 juin par la pharmacie Rougeyrolles, place de la République.

Cinéma Olympia. — Samedi 6 juin à 21 h. un grand film : « Derrière les grands murs », avec un bon complément et les actualités françaises.

Souillac

Mariage. — Avec plaisir nous apprenons le prochain mariage de Mlle Denise Duffau, domiciliée à Loubressac, avec M. Georges Lacoste, fils de M. Lacoste, grand mutilé de guerre, négociant à Souillac. La future mariée est la fille de M. Duffau, ancien chef de brigade de notre ville où il n'a laissé que de bons souvenirs.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Salviac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre jeune et sympathique concitoyen M. Mainiol Gilbert, vélociste-garagiste à Salviac, avec Mlle Clémence Mézergues, du village de Gavaudel, commune de Besse. Nous présentons aux jeunes et futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Accident de bicyclette. — Mlle Lagarde, du village de Gaumiers (Dordogne) a fait une chute malencontreuse de bicyclette non loin de l'abattoir de Salviac.

Elle s'est relevée avec de multiples contusions et a reçu les soins du Dr Cambornac.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Facile à faire

Il suffit de mélanger un flacon de Sels Largan à un litre d'eau. La solution dépurative ainsi obtenue possède la propriété d'agir efficacement tant sur le sang que sur la peau. Les Sels Largan ont, en effet, la même efficacité que le Chlorure de Magnésium qui est leur composant principal. Les Sels Largan, pour un litre de solution, valent seulement 10 fr. 40. Ttes Phies.

A LOURDES
Descendez chez un compatriote
au
TERMINUS TOURING HOTEL
place de la Gare
Accueil particulier et prix spéciaux réservés aux Lotois
RESTAURANT DE 1er ORDRE
Ouvert toute l'année. Tél. 0.22
Direction J.-A. ARNAUDET, de Cahors

BANQUE POPULAIRE DU QUERCY ET DE L'AGENAIS

Siège social
1, rue Maréchal-Joffre, à Cahors (Lot)

Les actionnaires de la Banque populaire du Quercy et de l'Agenais sont informés que par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1942, un intérêt de 5 0/0 sera servi aux parts sociales pour l'exercice 1941, sous déduction de l'impôt de 10 0/0, soit 11 fr. 25 net par part de capital.

Dès à présent, cet intérêt est payable sur présentation des certificats au siège social, 1, rue du Maréchal-Joffre à Cahors et dans tous ses bureaux.

REMERCIEMENTS

Madame ROLLÈS ; Monsieur Jacques MISPOULIÉ ; Madame et Monsieur Fernand ROGIER et leurs enfants ; Madame et Monsieur Paul JOUGLAS et leurs enfants ;

Les familles COUDERC, ROLLÈS, ARNAUDET, SALESSE, HÉBRARD et tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur ROLLÈS

décédé le 4 juin 1942 à l'âge de 86 ans.

TIREZ DE VOTRE ARGENT LE MEILLEUR PROFIT
en souscrivant aux
BONS DU TRÉSOR

★ **INTÉRÊT PAYÉ D'AVANCE**
Un bon de 5.000 frs à 2 ans, par exemple, ne vous coûtera que 4.750 frs. La différence de 250 frs représente l'intérêt à 2,50 pour cent, que vous encaisserez ainsi à l'instant même où vous prendrez votre Bon.

★ **EXEMPTION DE TOUT IMPÔT**
Les revenus des Bons du Trésor ne subissent : Ni impôt cédulaire sur les valeurs mobilières (25 %) ; ni surtaxe exceptionnelle (5 %) ; ni impôt général sur le revenu ; ni droit de transmission.

★ **FACILITÉS DE REMBOURSEMENT**
L'argent placé en Bons du Trésor peut être transformé en Billets de banque dès qu'on en a besoin (escompte ou avances par la Banque de France).

★ ***VOUS TROUVEREZ DES BONS***
Dans les Caisses publiques et les Banques ; chez les Agents de change et les Notaires ; auprès des Caisses d'épargne.
AC 6

non...
dans le bon billet
de la
LOTERIE NATIONALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PREFET

Le Préfet du Lot, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre,

Vu la demande présentée par M. le Paige de Dommartin, industriel exploitant l'usine à ciments de Cénevières, tendant à obtenir le renouvellement de l'autorisation accordée le 17 juin 1936, de traverser le chemin départemental n° 8 (ex G.C. n° 43) avec une voie ferrée de 0 m. 50 en face l'usine à ciment du Paradou, commune de Cénevières, pour le transport de la pierre à ciment ;

Vu le dossier joint à la demande susvisée ;

Vu la loi du 30 mai 1851 sur la police du roulage et des messageries publiques ;

Vu le règlement d'administration publique du 20 août 1939, modifié par le décret du 27 février 1940 ;

Vu les arrêtés interministériels du 3 août 1878 et 22 septembre 1906, concernant les occupations temporaires du domaine public fluvial et terrestre et la circulaire du 8 décembre 1879 ;

Vu la circulaire ministérielle du 9 avril 1904 sur l'établissement de voies ferrées industrielles sur les routes ;

Vu l'article 21 du décret-loi du 14 juin 1938 et l'instruction ministérielle du 4 mars 1939,

Vu le rapport de M. l'ingénieur en chef du service vicinal, en date du 25 février 1942,

Sur la proposition de M. le secrétaire général,

Arrête :

Article 1er. — La demande et le dossier ci-dessus visés seront déposés pendant vingt jours, du 26 mai au 14 juin 1942, au secrétariat de la mairie de Cénevières, pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance. Ce dépôt sera annoncé par voie de publication et d'affiches. Le présent arrêté sera en outre inséré aux frais du pétitionnaire dans un journal de l'arrondissement.

Il sera certifié de ces formalités par un certificat du maire.

Art. 2. — Du 26 mai au 14 juin 1942, un registre d'enquête sera ouvert à la mairie de Cénevières, à l'effet de recevoir les observations et réclamations de toute personne intéressée à l'octroi de l'autorisation demandée.

Art. 3. — A l'expiration du délai ci-dessus prescrit, le maire de Cénevières et le Conseil municipal de cette commune donneront chacun leur avis sur la demande soumise à l'enquête et éventuellement sur les réclamations recueillies au cours de celle-ci.

Art. 4. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le maire de Cénevières, chargé d'en assurer l'exécution.

Pour ampliation. *Le chef de division délégué :* illisible.

Fait à Cahors le 11 mai 1942. *Le Préfet :* LOÏC PETIT.

CONVOCATION

Les sociétaires de l'Union Coopérative montalbanaise sont convoqués en assemblée générale des actionnaires de la section de Cahors qui aura lieu le mercredi 17 juin à 21 h. très précises à la Chambre de Commerce du Lot Quai Cavaignac).

Ordre du jour : 1° Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clôturé le 31 décembre 1941 ; 2° Rapport des commissaires aux comptes de cet exercice ; 3° Approbation, s'il y a lieu, de ces rapports ; 4° Quitus du Conseil d'administration ; 5° Nonimations d'administrations ; 6° Questions diverses.

Pour le Conseil d'administration. *L'administrateur délégué de la section de Cahors :* G. LONFRANC.

REMERCIEMENTS

Les familles SUDRET et FOUCRAS remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur cher petit

Michel

âgé de 2 ans

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS
VENTE & ACHAT
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.
U.O. 1838, 5-6-42.

PETITES ANNONCES

USINE DE CHAUX DE CASTELFRANC (LOT)
DEMANDE
MINEURS - MANŒUVRES
BONS SALAIRES
LOGEMENT ASSURÉ
adresser à l'Usine

La PRESERVATRICE-VIE demande **très bonne sténo-dactylo.** Emploi stable et bien rémunéré. S'adresser rue des Soubirous, Cahors.

LIVRES D'OCCASION
LIVRES ANCIENS
Achat, vente, échange
Mme ESTRADEL
31, Boulevard Gambetta
(En face le lycée de jeunes filles)
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

J'ACHETE tous modèles **machines à coudre.** Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

On demande une **demi-ouvrière** et une apprentie-coiffeuse. Maison Popovitch, 4, rue Foch, Cahors.

A vendre **draps de lit** d'usage. S'adresser bureau journal.

Usine Lice, 6, rue Joubert, Toulouse, demande **bons menuisiers.**

On demande **cuisinière,** bonne à tout faire, Dr Jean Peindarie, 24, rue Wilson, Cahors.

On demande des ouvrières et apprenties **couturières** pour travaux industriels. Références ou bons antécédents exigés. S'adresser au 17 rue de la Barre.

L'accordéoniste **G. Rougié,** avenue de Paris, donne leçons et achète accordéons chromatiques occasions, toutes marques.

Jeune homme 27 ans, connaissant toute culture, cherche place comme maître-valet dans château ou grande propriété. Libre au 1er juillet. Ecrire sous pli affranchi au bureau du journal.

Dame veuve demande place de gouvernante chez ménage âgé ou pour garder enfants. S'adresser bureau du journal.

Cherche **bonne** 16 à 20 ans, même débutante, pour aider ménage et commerce. Vie de famille. Ecrire dépositaire Dépêche à Puy-l'Evêque (Lot).

On demande **cuisinière** expérimentée. Indiquer références et prétentions ou mieux se présenter à Lemozy à St-Denis-Catus.

Cherche à échanger en location **maison** 4 pièces contre appartement 6 pièces. Besombes, Pédicure, 25, rue de l'Université,

On demande un ouvrier **mécanicien** très au courant réparations autos. Garage du Nord, Bd Gambetta, Cahors.

EXCLUSIVITE
INDICATEUR IMMOBILIER

A vendre, Cahors : **terrain,** route de Toulouse, 130 mètres de façade, avec petite maison. A débattre.

A Cahors : **vigne,** route de Lalbenque, 2.000 pieds en plein rapport, fruitiers, maisonnette très bon état. Eau par source. Prix : 20.000 fr. à débattre.

A Cahors : **maison** rapport, 9 pièces et vaste salle au rez-de-chaussée. Eau, gaz, électricité. Prix : 85.000 fr.

A Cahors : **maison** rapport, magasin avec logement, deux étages, 4 pièces à l'étage. Eau, gaz, électricité. Prix ; 125.000 francs.

A Cahors, banlieue : **maison** 7 pièces, jardin, garage, buanderie. Eau ville, électricité. A débattre.

Région Cazals (Lot) : **ferme** 16 hectares dont 8 en prairies artificielles. Prix : 150.000 francs.

A vendre, région Luzech : **belle propriété** 20 hectares. En plein rendement. Cheptel mort au complet. Prix : 480.000 francs.

A céder, Cahors : **commerce détail,** beurres et fromages, légumes, fruits et primeurs. Cartes professionnelles.

Fonds de maréchalerie bien achalandé. Bel emplacement. Grosse clientèle.

R. MARATUECH, 109 bd Gambetta, Cahors. Tél. 535.

CREDIT AGRICOLE

Les sociétaires de la Caisse locale de crédit agricole mutuel de Cahors sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 10 juin 1942 à 11 h. au siège social, 24 rue Président Wilson.

Ordre du jour : Revision des statuts.

Le président : POUZERGUES.

Les faiblesses du Système Nerveux

Pertes des forces (asthénie). Fatigue générale. Tremblements. Raideurs. Insomnies. Agitations. Absence de mémoire. Difficulté de la parole. Irritabilité. Tendance aux idées noires, etc... Il a été constaté que tous ces troubles diminuent rapidement d'intensité, puis cessent sous l'influence du nouveau traitement Magnésien au moyen des Dragées de Magnogène. Grâce au Magnogène, le système nerveux est nourri, équilibré et « rechargé ». Le sommeil redevient paisible, la résistance à la fatigue augmente, on se sent de jour en jour plus vigoureux, plus maître de ses nerfs. La virilité, la puissance physique et intellectuelle, la capacité de travail s'accroissent considérablement. Une brochure explicative est envoyée gratuitement à tous les lecteurs qui en font la demande aux Laboratoires. J.-B. Romon, 30, rue Malesherbes, Lyon.

SERVICE
GÉRANCE d'IMMEUBLES
Encaissement loyers
Recouvrement des arriérés
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

MA BONNE ÉTOILE

PAR

CONCORDIA MERREL

N° 9

Elle s'interrompit brusquement, les joues en feu, les yeux brillants, comme étourdie par sa propre véhémence; elle avait mis dans cette apostrophe toute sa force d'indignation et elle fut désappointée de constater que son adversaire n'en paraissait pas particulièrement affecté. Daniel se contenta de dire d'un ton indifférent :

— Nos routes se sont croisées. Il ne dépend pas de vous d'effacer les traces de mes pas.

Stella eut l'impression que le Destin parlait par la bouche de cet inconnu. Elle perdit pendant quelques instants son assurance ; elle finit par dire :

— Mon tuteur a spécifié qu'il nous rejoindrait aux écuries... Nous ferions bien d'y aller.

Elle avança aussitôt le long du sentier, d'un pas allongé, la tête haute. Daniel la suivait. Il regardait la jeune fille avec une expression de tendre admiration qui l'aurait bien surprise. Quand ils furent arrivés dans la cour des écuries, le palefrenier Somers amena Dapple. Daniel s'approcha avec précaution de la jument et parvint au bout d'une demi-heure d'efforts à la seller et à la brider. Somers sauta en selle et conduisit Dapple dans une prairie attenante, aménagée en manège.

Stella et Daniel, appuyés contre la barrière, suivaient des yeux Dapple qui faisait des bonds désordonnés. La jeune fille était si intéressée qu'elle oublia son ressentiment contre l'homme qui se tenait à ses côtés. Soudain, la jument fit un écart plus violent que les précédents, se débarrassa de son cavalier et parcourut, à une allure folle, la piste circulaire... Daniel ouvrit brusquement la barrière : après s'être assuré que Somers se relevait sans mal, il se plaça sur le passage de Dapple qui risquait à tout moment de se prendre dans les rênes flottantes et de culbuter. A la troisième tentative, il réussit à saisir la bride... Entraîné par Dapple, il fit un tour de piste en courant et parvint enfin à se hisser sur l'encolure de la bête affolée.

Tout le personnel de l'écurie était accouru pour contempler cette lutte émouvante. Tandis qu'il s'efforçait de maîtriser sa monture, Daniel distingua la voix bien timbrée de Stella qui, au comble de l'excitation, lui prodiguait des encouragements comme s'il ne s'était rien passé entre eux: « Voilà la véritable Stella, se disait-il, enthousiaste, simple, sans prétentions ! » Au bout de dix minutes, Dapple, après avoir déployé ses défenses les plus dangereuses, était maîtrisée. Daniel fit faire, au trot, le tour de la piste à la jument puis il l'amena devant la barrière et sauta à terre sans difficulté. Somers accourut et prit Dapple par la bride, en disant :

— Vous lui avez donné une bonne leçon.

— Quand j'ai pris la jument en mains, vous aviez déjà contribué à briser sa force de résistance, répondit Daniel, réussissant ainsi à faire oublier à Somers sa déconvenue.

Depuis un moment, James Desmond était de retour ; il félicita cordialement Daniel. Stella dit en riant nerveusement :

— Quelle magnifique exhibition équestre ! Où avez-vous appris à monter à cheval ?

Daniel éprouva une émotion délicieuse en se voyant accueillir ainsi, mais il n'en laissa rien paraître et répondit laconiquement :

— Dans un ranch, au Canada.

— C'est vraiment du beau travail, ajouta Desmond aimablement. Ma petite fille voulait absolument monter Dapple ce matin, mais je m'y suis opposé. Ce ne serait pas sage, n'est-ce pas ?

— Un acte de pure folie ! répondit Daniel. Ce n'est pas une bête à mettre entre les mains d'une femme.

Stella, qui tirait vanité de sa maîtrise à cheval, se rebella :

— Est-ce que, dans les ranchs, au Canada, les femmes ne montent pas des chevaux plus dangereux que Dapple ? demanda-t-elle.

— Certainement ; mais, là-bas, on ne quitte la selle que pour dormir.

— Ces femmes montent mieux que moi, alors ?

— Elles ont une expérience du cheval que vous ne pouvez pas avoir.

— Tes qualités d'écuyère ne sont pas mises en question, ma chérie ! dit Desmond en pinçant affectueusement les joues de la pupille.

Stela, tout en reconnaissant que la réponse de Daniel ménageait autant que possible son amour-propre, se sentait furieuse d'avoir paru oublier les griefs qu'elle conservait contre lui. Elle dit, d'un air dégagé, en se dirigeant du côté de la maison :

— Oh ! je n'aspire pas à être une écuyère de ranch !

Avant de suivre Stella, Desmond se tourna vers Daniel et dit :

— Je serais content que vous reveniez : la jument a besoin d'un dressage complet.

— Avec plaisir ! reprit Daniel vivement. Je vais prendre jour avec Somers, si vous m'y autorisez ?

— C'est cela : mettez-vous d'accord, conclut Desmond en se hâtant de rejoindre Stella.

De son côté, Daniel, après avoir pris les arrangements nécessaires avec le palefrenier, se dirigea vers les cuisines où Hutchinson l'attendait. Au moment où les deux hommes allaient s'éloigner avec la pet